

1. Projet éducatif du Pouvoir Organisateur de l'école libre subventionnée Institut Saint-Jacques

Les écoles Saint-Léon, Anne-Marie, Saint-Jean-Baptiste et l'Institut Saint-Jacques sont des écoles chrétiennes. Elles accueillent tous les enfants : croyants et non croyants, chrétiens ou fidèles à d'autres religions. Elles font connaître leur projet aux parents qui font ainsi leur choix en connaissance de cause.

L'enfant est à la fois cœur, corps et esprit : trois pôles indissociables qui font l'objet d'apprentissages et d'expériences.

L'école fondamentale est un lieu où le développement affectif, relationnel et moteur, ainsi que l'assimilation de connaissances et compétences, sont étroitement liés. Notre tâche est de favoriser cet équilibre et de contribuer au développement harmonieux de chaque enfant.

Parents et enfants sont invités à partager les valeurs qui inspirent l'action de l'école, et qui font partie du bien commun de l'humanité : respect de soi et de l'autre, confiance dans les possibilités de chacun, sens du pardon, don de soi, solidarité responsable, intériorité, créativité et tolérance...

La société évolue, les enfants changent ... A certains moments nous sommes amenés à rappeler aux enfants les règles de vie à l'école et en société.

2. Projet d'Etablissement

Le projet d'établissement est constitué d'actions concrètes orientées principalement sur trois axes et destiné à mettre en place le projet éducatif et pédagogique du Pouvoir Organisateur.

Les trois axes principaux sont:

- a) Le projet d'action pédagogique
- b) Le projet d'action éducative
- c) Le projet d'action pastorale

a) Le projet d'action pédagogique.

L'idée de base est de permettre aux enfants de se développer un maximum et d'aller le plus loin possible tout en tenant compte de leurs difficultés propres.

Cela se réalise par des choix pédagogiques dont l'apprentissage de l'autonomie dès la maternelle (mise en place d'ateliers de type Montessori) et un gros travail d'équipe en concertation afin d'offrir un maximum de possibilités aux enfants.

Cette dynamique est prolongée à l'école primaire afin de conserver cette autonomie permettant le travail en différenciation et en groupes de besoins.

Au niveau du dispositif général, nous travaillons en équipe de manière à partager nos forces et nos ressources. Cela permet également d'établir une continuité pour l'élève.

Cette organisation sera renforcée durant cette année par une formation spécifique des enseignants.

En outre, tout ceci est complété par la création d'un poste spécifique de maître d'adaptation

représentant l'élément central à même de suivre l'enfant durant toute sa scolarité (au besoin) et permettant la cohérence des actions afin d'assurer une continuité optimale.

Un élément important se rajoute au dispositif par le processus de décision des actions mises en place pour les enfants. Les besoins sont identifiés en équipe et les décisions et orientations sont prises en concertation avec l'équipe PMS en conseil de classe. Dans ce processus, nous avons fait le choix d'impliquer les parents afin d'établir une collaboration efficace au service de l'enfant. La communication à ce niveau est l'outil qui permet la mise en place de l'accompagnement.

Une réflexion profonde est initiée sur l'évaluation et sa place et fonction aux différents niveaux des séquences d'apprentissage dans le souci de permettre à l'enfant de se situer et de devenir lui-même acteur de sa propre évolution. Nous sommes convaincus que la prise de conscience, par l'élève, de ses atouts et de ses défis peut engendrer une motivation capitale dans son travail et son souci de progresser.

En outre, une attention spécifique sera portée au développement culturel en partenariat avec le Centre culturel et d'autres organismes comme la bibliothèque communale et les Jeunesses musicales.

b) Le projet d'action éducative.

Ce projet est très étroitement lié au projet d'animation pastorale. Ce dernier lui apporte les valeurs fondatrices.

Il comporte deux volets: la responsabilisation et le développement de la citoyenneté ainsi que l'amélioration du climat scolaire.

Le premier volet est travaillé par l'implication des élèves dans la vie de l'école tant dans la vie quotidienne que dans les structures participatives comme le conseil d'élèves ou le conseil communal des enfants.

Le rôle du conseil d'élèves sera renforcé et son action plus concrète.

Le second volet profite d'un dispositif spécifique. L'action se situe à deux niveaux.

Le premier est l'aménagement des espaces de jeux accompagnés de règles simples et claires, faciles à faire respecter.

L'autre se passe en classe par la mise en place de groupes de paroles régulés permettant aux enfants d'exprimer leur ressenti et de prendre pleinement conscience de l'autre.

Pour compléter ceci, l'amélioration de la vie ensemble ne peut se réaliser que dans la découverte de l'autre. Pour ce faire, nous avons fait le choix de mélanger les groupes en fin de 3^{ème} maternelle, fin de 2^{ème} primaire et fin de 4^{ème} primaire.

Nous développons également l'esprit de coopération par la mise en place d'activités spécifiques tout au long de l'année.

c) Le projet d'action pastorale.

A travers le cours de religion, l'élève va découvrir toute une série de valeurs permettant un mieux vivre ensemble. Pour devenir réelles, elles sont vécues à travers toutes les activités de coopérations et d'autres actions menées tout au long de l'année.

Cela se réalise par une participation active du professeur de religion à l'organisation de toutes ces activités au sein de l'école.